

CHE – 135.780.095 TVA

EXEMPLE DE CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Bureau d'ingénieurs

Ci-dessous le mandant

Cadproduction Patrick Grognez

Sous-traitance dessin
Rue du Lac 84
1815 Clarens

Ci-dessous le mandataire

I. PRESTATIONS

Réalisation de plans dans le domaine du béton armé, génie civil.
Dessin de plans de coffrage, armature, terrassement, calcul de volume.

Lieu de travail : dans les locaux de CadPROduction à Clarens
Logiciels : AutoCad et CadARM

II. VALIDITE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour une durée d'une année. La validité du présent contrat est soumise aux conditions qui y sont définies. Toutes modifications ultérieures demandées doivent être rediscutés.

III. CALCUL D'HONORAIRES

Si vous êtes intéressé par nos services et souhaitez obtenir des informations détaillées sur nos honoraires, nous vous invitons à nous contacter directement. Ces informations sont confidentielles et ne figurent pas sur notre site web.

Vous pouvez nous joindre par e-mail à admin@cadproduction.ch ou par téléphone au 079 308.39.01 pour une discussion personnalisée et confidentielle à ce sujet.

IV. RESPONSABILITE

Le mandataire établit les plans commandés par le mandant sur la base des données et calculs fournis par ce dernier. Toutefois, le mandant reste responsable du projet qu'il réalise pour le maître de l'ouvrage.

CHE – 135.780.095 TVA

V. CONFIDENTIALITE

Tous les collaborateurs du mandataire sont liés au secret professionnel.

VI. FACTURES ET DECOMPTES

CadPROduction facture ses prestations à la fin de chaque mois sur la base des heures effectuées.

Un décompte des heures est fourni en même temps que la facture.

Les factures sont payables à 10 jours.

VII. FOR JURIDIQUE

Le for juridique est à Vevey et les parties acceptent d'en élire le domicile.

VIII. DIVERS

Le bureau Cadproduction est un bureau formateur d'apprentis, reconnu par la Direction Générale d'Enseignement Post Obligatoire (DGEP). Son représentant a été membre du Groupement Technique du Génie Civil (GTGC) depuis 2000 et l'a présidé de 2012 à 2015. Il a également occupé, entre 2000 et 2015, le poste de chef expert de la commission de qualification : Commission mandatée par la DGEP du Canton de Vaud et chargée de l'élaboration des examens CFC pour le métier de dessinateur CFC, orientation Génie Civil.

Etabli en deux exemplaires

Le mandant :

Le mandataire :

Cadproduction

Monsieur Patrick Grognuz

Ville, le

Clarens, le 19 janvier 2024

Lu et approuvé :

Lu et approuvé